



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Committee of Ministers
Comité des Ministres

Délégués des Ministres

Documents CM

CM(2007)64 4 juin 2007¹

998 Réunion, 13 juin 2007

4 Droits de l'Homme

4.1 Cour européenne des Droits de l'Homme

Election de juges – Liste de candidatures au titre de l'Italie

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte le jour de la diffusion. Il a été déclassifié lors de la 998^e réunion des Délégués des Ministres (13 juin 2007) (cf. CM/Del/Dec(2007)998/4.1).



*L'Ambasciatore
Rappresentante Permanente d'Italia
presso il Consiglio d'Europa*

1001/01
RS
CGI
DGT/14/146/2007

Prot. N. 365

Strasbourg, 15 mars 2007

Monsieur le Directeur Général,

je me réfère à la lettre du Secrétaire Général, en date du 21 décembre 2006, relative à l'expiration du mandat de Monsieur Vladimiro Zagrebelsky, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, le 31 octobre prochain.

Conformément à la décision du Comité des Ministres du 28 mai 1997, j'ai le plaisir de vous transmettre la liste des candidats au titre de l'Italie pour la procédure informelle d'examen des candidatures :

- Monsieur Vladimiro Zagrebelsky
- Monsieur Guido Raimondi
- Madame Mariavaleria Del Tufo

Les CV vous seront envoyés en format électronique.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Ambassadeur Pietro Lonardo

M. Philippe Boillat
Directeur Général
des Droits de l'Homme
Conseil de l'Europe
Fax 03.88.41.27.93

CURRICULUM VITAE
Vladimiro ZAGREBELSKY

I. Données personnelles

Nom, prénom	Zagrebelky Vladimiro.
Date de naissance	Né à Turin (Italie) le 25 mars 1940.
Sexe	masculin.
Nationalité	italienne.
Adresse postale	domicile : Bld Président Edwards 6a, Strasbourg (France) bureau : Cour Européenne des Droits de l'homme Numéros de téléphone : - domicile 0033 388 364131 bureau 0033 390 214768 vladimiro.zagrebelky@echr.coe.int

II. Formation et titres universitaires ou autres

Il est diplômé en droit à l'Université de Turin (110 points sur 110), avec Mention et Félicitations (1963).

Il fut nommé assistant en Institutions de droit pénal et de procédure pénale (1965-1970).

Il a obtenu le titre de Professeur (Libero docente) en Droit pénal en 1970 et a ensuite donné des cours de droit pénal dans le cadre de la Chaire d'institutions judiciaires et procédure pénale à l'Université de Turin.

III. Activité professionnelle

3.1. Activités judiciaires:

Avant son élection à la Cour européenne des droits de l'Homme (2001), il a fait une longue carrière dans l'ordre judiciaire italien, occupant de nombreux postes, de juge comme de ministre public.

A compter de novembre 1965 et jusqu'au moment de la retraite en 2004, il a exercé les fonctions judiciaires suivantes:

- Substitut du procureur de la République auprès du Tribunal de Turin (1966-68);
- Juge (Pretore) auprès de la Pretura de Chieri (1968-70);
- Substitut du procureur de la République auprès du Tribunal de Turin (1970-78);
- Juge auprès du Tribunal de Turin (1978-1981);
- Président de section auprès du Tribunal de Turin (Président de la Cour d'assises et de la Section Mesures de sûreté) (1986-90);
- Procureur de la République auprès de la Pretura de Turin (1990-94).

En septembre 2000, il a été nommé Conseiller à la Cour de cassation par le Conseil supérieur de la magistrature.

Il a été élu membre du Conseil supérieur de la magistrature et membre de la Section disciplinaire du même Conseil par ses pairs pour la période de quatre ans 1981-85, et de nouveau pour celle de 1994-1998. En tant que membre du Conseil, il s'est occupé en particulier de la formation professionnelle des magistrats et de l'organisation judiciaire. En tant que composant de la Section disciplinaire, il a participé aux audiences et rédigé les décisions en matière de violation des règles déontologiques de la magistrature.

Juge de la Cour européenne des droits de l'homme (2001-2007).

3.2. Activités extrajudiciaires:

Directeur Général de l'Organisation Judiciaire et des Affaires Générales du ministère de la Justice (Direttore Generale della Organizzazione Giudiziaria e degli Affari Generali) (1998).

Directeur du Bureau de la législation du Ministère de la Justice (Capo dell'Ufficio Legislativo) (1998-2001).

IV. Activités et expériences dans le domaine des droits de l'homme

Avant d'être élu Juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme, durant la période où il a été le Directeur du Bureau de la législation du Ministère de la Justice, il a

a) supervisé la production, en particulier des actes normatifs et des projets de lois approuvés par le Conseil des ministres dans les matières suivantes:

- Statut des magistrats;
- Institution des Juges honoraires et des Juges de paix en matière civile et pénale et normes procédurales;
- Introduction de modes alternatifs de règlement des conflits en matière civile et visant à l'accélération de la procédure;
- Réglementation des peines privatives de liberté et des droits des détenus;
- Exécution des mesures privatives de liberté concernant les mineurs;
- Textes pénaux relatifs à la torture et aux autres traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- Dommages causés aux personnes;
- Lutte contre le trafic d'êtres humains;
- Normes constitutionnelles pour l'introduction du principe constitutionnel du procès équitable.

b) coordonné la participation du Ministère de la justice à l'élaboration de directives et règlements communautaires, ainsi que de Conventions au sein du Conseil de l'Europe, de L'OCDE et de l'ONU (corruption, lutte contre la criminalité organisée transnationale et protocoles additionnels).

c) participé aux travaux du Comité national pour les Droits de l'homme auprès du Ministère des Affaires étrangères.

V. Activités publiques

Avant son élection à la Cour des Droits de l'Homme, il a assumé les fonctions suivantes:

- Président de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime (Vienne, 2000-2001);
- Délégué italien au sein du Comité (et du groupe de travail qui y est rattaché) du Conseil de l'Europe pour l'efficacité de la justice (CE-EJ), ainsi qu'au sein du Comité directeur pour la coopération juridique (CDCJ);
- Membre de la Commission intergouvernementale pour les questions d'interprétation des dispositions du Concordat entre la République italienne et le Saint-Siège;
- Représentant du Ministère de la justice de la Délégation interministérielle pour le Semestre de la Présidence italienne du Conseil de l'Europe;
- Représentant du Ministère de la Justice au sein du Groupe d'Etude sur la citoyenneté européenne et l'Espace judiciaire européen du Consortium Gerard Boulvert pour l'étude de la civilisation juridique européenne et de l'histoire des divers systèmes d'organisation judiciaire en Europe;
- Membre de la Commission pour le droit et la procédure pénale du Centre National de Prévention et de Défense Sociale (Milan);
- Représentant de l'Italie au sein du Board of Trustees de l'UNICRI (United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute).

Aucun mandat électif de nature politique. Aucune activité politique.

VI. Autres activités

Avant et après son élection à la Cour européenne des droits de l'homme il a donné de nombreuses conférences en Italie dans le cadre de sessions de formation continue à l'adresse des magistrats (organisées par le Conseil supérieur de la magistrature) et des avocats (organisées par plusieurs Barreaux d'Avocats), en matière de Droits de l'Homme, d'organisation judiciaire, de droit et de procédure pénale.

Il a également donné plusieurs conférences sur les systèmes judiciaires européens à l'Ecole nationale de la magistrature française, à l'Escuela Judicial espagnole et au Centro des Estudos Judiciarios portugais. Il a participé à des séminaires d'étude pour juges organisés par le Conseil de l'Europe en Fédération de Russie et en Ukraine.

Il a été responsable pour l'Italie du Programme Thémis du Conseil de l'Europe, pour la formation des juges européens (1992-1998).

Il a présidé la Commission ministérielle pour l'adaptation des lois d'organisation judiciaire au nouveau code de procédure pénale (1987-89), qui a rédigé les D.P.R. du 22 septembre 1988 n. 449 et du 28 juillet 1989 n. 273. Il a ensuite été membre de la Commission ministérielle pour la réforme de l'organisation judiciaire (1992-94).

Il a été membre de la Commission ministérielle instituée pour la rédaction d'un nouveau code pénal (1999-2001).

VII. Publications et autres travaux

Il a publié de très nombreux articles et notes de jurisprudence en matière pénale dans les principales revues et encyclopédies juridiques italiennes.

Il est l'auteur d'ouvrages de droit pénal: Reato continuato, Giuffrè, 1970, 1^{ère} éd., et 1976, 2^e éd.); Lesioni e percosse (avec P.L. Baima Bollone) (Giuffrè, 1980) ; Code pénal annoté, 2 volumes, (avec V.Pacileo), UTET, 2000.

Il est l'auteur de différents chapitre dans le cadre du Commentaire du code pénal (Concorso di reati, Reati contro la famiglia, Reati contro l'incolumità pubblica) de la Collection - qu'il dirige - Rassegna di giurisprudenza sul codice penale e sulle leggi penali speciali, Utet, 2^e éd. 1999, 8 volumes.

Il est en outre l'auteur d'études à caractère juridique et historique en matière d'organisation judiciaire et de statut de la magistrature, parmi lesquelles:

- Stabilire le priorità nell'esercizio obbligatorio della azione penale, in Il pubblico ministero oggi, Giuffrè 1994;
- Modello accusatorio e deontologia dei comportamenti processuali nella prospettiva comparatistica, (avec P.L. Comoglio) in Rivista italiana di diritto e procedura penale, 1993, p. 435;
- La magistratura ordinaria dalla Costituzione a oggi, in Legge, Diritto, Giustizia, Einaudi, 1998.

Après son élection à la Cour Européenne des Droits de l'Homme il a publié: Corte, convenzione europea dei diritti dell'uomo e sistema europeo di protezione dei diritti fondamentali, in La Corte costituzionale compie cinquant'anni, Foro italiano, 2006; Questions autour de Bromiowski, in Liber Amicorum Luzius Wildhaber. Human Rights – Strasbourg Views. Droits de l'homme – Regards de Strasbourg, Kehl-Strasbourg-Arlington, N.P.Engel, 2007; Diritti dell'Uomo e Libertà Fondamentali, La giurisprudenza della Corte europea dei diritti dell'uomo e della Corte di giustizia delle Comunità europee, vol.I et vol.II, Milano, Giuffrè ed.2006-2007 (avec M.de Salvia).

Il est membre du Comité directeur de la revue Cassazione Penale et Directeur de la Collection Rassegna di giurisprudenza sul codice penale e sulle leggi penali speciali, UTET.

VIII. Langues

Langues	Lu			Ecrit			Parlé		
	TB	B	AB	TB	B	AB	TB	B	AB
a. Première langue									
Italien	X			X			X		
b. Langues officielles									
Anglais	X			X			X		
Français	X			X			X		

IX. Je soussigné confirme mon intention de continuer à vivre de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais réélu juge à la Cour.

Fait à Strasbourg, le 14 mars 2007

CURRICULUM VITAE
Guido RAIMONDI

I. Etat civil

Date et lieu de naissance : Naples (Italie) le 22 octobre 1953.
 Sexe : masculin
 Nationalité : italienne
 Adresses: privé: Via Monterosi, 28 – 00191 ROME (Italie) tél.: 06 3294717
 bureau: Bureau international du Travail (BIT), 4, Route des Morillons –
 1211 GINEVRA (Svizzera) tél. 0041 22 7996521 – fax 0041 22 7998570.
 E mail: raimondi@ilo.org
 Mobile: telephone: 0041 78 6732094.

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- Maîtrise en droit, cum laude, le 22 juillet 1975, à l'Université de Naples (thèse en droit international: "Gli effetti della guerra sui trattati").
- En 1976 il suit la session d'été des cours de l'Université de Sciences Comparées de Luxembourg, sur "Le pouvoir exécutif aujourd'hui".

III. Activités professionnelles pertinentes*a. Description des activités judiciaires*

- En 1977 il devient magistrat. Il exerce des fonctions judiciaires (notamment au Tribunal de Naples) jusqu'en mars 1986.
- En 1991 il est nommé, pour deux ans, membre suppléant de la Commission des recours (Tribunal Administratif) de Union de l'Europe Occidentale (UEO), à Londres.
- En 1997 il est nommé magistrat du Parquet Général de la Cour de Cassation, où il exerce la fonction d'avocat général aux audiences de la Cour, principalement devant la 1^{ère} Chambre et la Chambre sociale, et rédige des réquisitoires notamment pour les Chambres réunies, en matière de conflits de compétence vis-à-vis du juge étranger, ainsi que pour ladite 1^{ère} Chambre.
- En 1998 il est nommé, pour deux ans (3 septembre 1998 – 3 septembre 2000), membre effectif de la Commission des recours (Tribunal Administratif) de Union de l'Europe Occidentale (UEO), à Bruxelles.
- En 2001 il est désigné en tant que juge ad hoc de la Cour européenne des droits de l'homme dans plusieurs requêtes concernant l'Italie.
- En 2002 il est nommé Conseiller de la Cour de cassation et assigné à la 5^{ème} Chambre civile.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- Depuis septembre 1976 jusqu'à la fin de l'année 1977 il est assistant à la première chaire de Droit international de la Faculté de droit de l'Université de Naples (Professeur Benedetto Conforti).
- A partir de mars 1986 il est détaché au Ministère des affaires étrangères, Service du Contentieux diplomatique. Au Contentieux diplomatique, où il reste jusqu'à septembre 1989, il s'occupe en premier lieu de toutes les activités liées à la défense de l'Etat italien dans les procédures devant la Cour et la Commission européennes des droits de l'homme, en collaboration directe avec le Chef du Service, Professeur Luigi Ferrari Bravo.
- En outre, il coopère avec le Chef du Service dans ses fonctions de conseiller juridique du Ministre des affaires étrangères, notamment dans les domaines du droit international et du droit pénal. Pendant cette période, il collabore à des travaux législatifs dans le domaine international et participe, en tant que membre de la délégation italienne, à plusieurs négociations internationales, soit au niveau bilatéral soit au niveau multilatéral (ONU, Conseil de l'Europe, OACI, OMI).

- Membre de différents Comités Directeurs et Comités d'experts du Conseil de l'Europe, il a été membre en particulier, depuis le 1er janvier 1993, du Bureau du Comité Directeur des droits de l'homme, dont il a été, du 1er janvier 1999 jusqu'au 31 décembre 2000, Président.
- Le 20 juillet 1989 il est nommé par le Ministre des affaires étrangères co-Agent du Gouvernement italien devant la Cour et la Commission européennes des droits de l'homme et muté à la Représentation Permanente d'Italie auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il exerce ces fonctions – en assurant la défense du Gouvernement italien auprès des organes de Strasbourg – jusqu'au mois de septembre 1997. Au même temps, il est conseiller juridique de la Représentation italienne auprès du Conseil de l'Europe.
- Depuis septembre 1997 et son affectation au Parquet Général de la Cour de Cassation, il est au même temps expert consultant auprès du Service du Contentieux diplomatique du Ministère des affaires étrangères.
- En 1998 il donne des cours à la Faculté de droit de l'Université de Naples, en tant que professeur "à contrat", sur "Le système européen de protection des droits de l'homme".
- Membre de la délégation italienne à la Conférence diplomatique pour l'institution d'une Cour pénale internationale (Rome, 15 juin – 17 juillet 1998) ainsi qu'au "Prep-Com" sur les Eléments du crime et sur les Règles de procédure et preuve.
- Membre du Comité interministériel italien pour les droits de l'homme (1998-2003).
- Membre de la Commission créée en février 1998 par le Ministre italien des Affaires Etrangères pour adapter la législation italienne aux traités et aux règles de droit international humanitaire.
- Membre de la Commission créée en juillet 1999 par le Ministre de la Justice d'Italie pour adapter le droit italien aux actes internationaux en matière de procédure pénale. Au sein de la Commission, il est coordinateur du Groupe "Transfert des procédures pénales".
- Membre de la délégation italienne à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 31 août – 7 septembre 2001).
- Professeur de « Droit de l'Union européenne » auprès des écoles de spécialisation pour les professions légales des Universités « La Sapienza », « Tor Vergata » (2002-2003) et « LUISS » de Rome.
- Depuis le mois de mai 2003, Conseiller juridique adjoint du Bureau international du Travail (BIT), à Genève.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- Pendant son service auprès de la Représentation italienne à Strasbourg, il exerce également des fonctions diplomatiques. Il participe notamment aux réunions du Comité des Ministres, y compris au niveau ministériel, ainsi qu'aux Groupes des Rapporteurs "Droits de l'Homme" et "Affaires Juridiques". Dans certaines occasions, il préside le premier de ces Groupes.

IV. Activités et expériences dans le domaine des droits de l'homme

Voir sous le point III.

V. Activités publiques

Pas d'activités politiques.

Membre de l'Associazione nazionale dei magistrati (ANM).

VI. Autres activités

- Membre de la Société française de droit international (SFDI).
- Membre de la Società italiana di diritto internazionale (SIDI).
- Fréquemment rapporteur dans des colloques, séminaires, etc.
- Expert dans le contexte des programmes d'assistance du Conseil de l'Europe aux Pays de l'Europe centrale et orientale dans le domaine des droits de l'homme (notamment activités en Croatie, Albanie, Bulgarie et Fédération de Russie).

VII. Travaux et publications

Principales publications :
Une trentaine d'ouvrages, dont:

Livres

- 1- WACHSMANN, EISSEN, FLAUSS, ABRAHAM, PETTITI, STRASSER, RAIMONDI, COHEN-JONATHAN, Le Protocole n. 11 à la Convention européenne des droits de l'homme. La mise en oeuvre de la réforme, Bruxelles, 1995, En particulier: La procédure d'autorisation au réexamen des arrêts des Chambres, p. 115 et ss.
- 2- BARTOLE, CONFORTI e RAIMONDI, Commentario alla Convenzione europea dei diritti dell'uomo. Publication imminente chez CEDAM de Padoue. En particulier: Articolo 28, Articolo 29, Articolo 30, Articolo 31, Articolo 34.
- 3- RAIMONDI, Il Consiglio d'Europa e la Convenzione europea dei diritti dell'uomo, Naples, Editoriale Scientifica, 2005.

Articles

- 1- Sui limiti della giurisdizione italiana in materia di provvedimenti cautelari, Rivista di diritto internazionale, 1978, p. 74 ss.
- 2- Il regime penale e disciplinare dei militari italiani in Libano, in Le forze multinazionali nel Libano e nel Sinai, a cura di A. MIGLIAZZA, Milano, Giuffrè, 1988 (en collaboration avec G.GIACALONE).
- 3- Un nuovo accordo contro il terrorismo internazionale: La Convenzione di Roma del 10 marzo 1988 sulla repressione degli atti illeciti diretti contro la sicurezza della navigazione marittima, Rivista di diritto internazionale, 1988, p. 379 ss.
- 4- La Convenzione europea dei diritti dell'uomo nella gerarchia delle fonti dell'ordinamento italiano, Rivista internazionale dei diritti dell'uomo, 1990, p. 36 ss.
- 5- Una Corte penale europea? Dans Europa e terrorismo internazionale, a cura di N. RONZITTI, Milano, Franco Angeli, 1990, p. 127 ss.
- 6- L'informatica alla Corte ed alla Commissione europea dei diritti dell'uomo, communication au 5ème Congrès international "INFORMATICA E ATTIVITA' GIURIDICA", Corte Suprema di Cassazione, Centro elettronico di documentazione – Informatica e attività giuridica – 5° Congresso internazionale Roma 3-7 maggio 1993, Roma, 1994, Vol. II p. 443 ss.
- 7- Un nuovo status nell'ordinamento italiano per la Convenzione europea dei diritti dell'uomo, Cassazione penale 1994, p. 443 ss.
- 8- Il Protocollo n. 11 alla Convenzione europea dei diritti dell'uomo, Rivista internazionale dei diritti dell'uomo, 1994, p. 61 ss.
- 9- Defence of the Italian Government and the Problems of General Measures, Council of Europe, Government Agents before the Organs of the European Convention on Human Rights (Prague, 31 October and 1st November 1995), Strasbourg, 1996, p. 30 ss.
- 10- Le bureau de l'Agent du Gouvernement italien devant la Cour et la Commission européennes des droits de l'homme, Scritti in onore di G.VEDOVATO, Rivista di Studi Politici Internazionali, fuori serie I,II,III – Firenze, 1997, Vol. III, Contributi, p. 401-418.
- 11- Effetti del diritto della Convenzione e delle pronunce della Corte europea dei diritti dell'uomo, Rivista internazionale dei diritti dell'uomo, 1998, p. 422 et ss.
- 12- La Dichiarazione Universale e il sistema europeo di protezione dei diritti umani: La Corte europea dei diritti dell'uomo, SIOI, Il sistema universale dei diritti umani all'alba del XXI secolo, Atti del Convegno nazionale per la celebrazione del 50° Anniversario della Dichiarazione Universale dei Diritti Umani – Roma. 10/11 dicembre 1998, Roma, 1999, p. 61 ss.
- 13- La reconnaissance automatique des décisions en matière d'état des personnes et de droit de la famille: expérience de deux années d'application de la nouvelle loi de droit international privé, Actes du Colloque de la CIEC (Commission internationale de l'état civil) Questions d'actualité en droit des personnes dans les Etats de la CIEC – Strasbourg, 26 mars 1999, Strasbourg, 1999, p. 28 ss.
- 14- Le dessaisissement de la Chambre au profit de la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme: l'article 30 de la Convention européenne des droits de l'homme révisée par le Protocole N° 11, in MAHONEY, MATSCHER, PETZOLD et WILDHABER (Eds), Protection des droits

de l'homme: la perspective européenne, Mélanges à la mémoire de ROLV RYSSDAL, Köln, Berlin. Bonn, München, 2000, p. 1153 ss.

- 15- L'Italia e La Convenzione europea dei diritti dell'uomo, Affari Esteri, n. 129, janvier 2001, p. 33 ss.
- 16- La Corte europea dei diritti dell'uomo, Enciclopedia del diritto, VI aggiornamento, Milan, 2002, p. 327 ss. (en collaboration avec B. CONFORTI).
- 17- La Carta di Nizza del 7 dicembre 2000 nel quadro della protezione dei diritti fondamentali in Europa, Cassazione penale, 2002, p. 1885 ss.
- 18- L'expérience du Conseil de l'Europe, dans Dossier sur la peine de mort, Travaux et jours (publication de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth), No. 70, 2002, p. 205 ss.
- 19- Una figura discussa: l'esperto governativo, dans ZANGHI' e VASAK (eds), La Convenzione europea dei diritti dell'uomo: 50 anni di esperienza. Gli attori e i protagonisti della Convenzione: il passato, l'avvenire (Messina, 20-22 ottobre 2000), Torino, 2002, p. 63 ss.
- 20- La Corte europea dei diritti dell'uomo e le Corti nazionali, in Il Consiglio di Stato, 2002, p. 1891 ss. (en collaboration avec G. BARBAGALLO).
- 21- L'obbligo degli Stati di conformarsi alle sentenze definitive della Corte europea dei diritti umani negli affari nei quali essi sono parti: l'art. 46, primo comma, della CEDU, Quaderno No.7 de La Comunità internazionale, La Corte europea dei diritti umani e l'esecuzione delle sue sentenze (Palazzetto Venezia, Roma, 6/7 giugno 2002), Naples, 2003, p. 39 ss.
- 22- Réserves et conventions internationales du travail, in Les normes internationales du travail: un patrimoine pour l'avenir, Mélanges en l'honneur de Nicolas Valticos, Genève, 2004, p. 527 ss.
- 23- Article ILO (International Labour Organization), dans Dizionario di diritto pubblico, dirigé par S. CASSESE, Milano, 2006, Giuffrè, Vol. IV, p. 2871 ss.

VIII. Connaissances linguistiques

Langues	Lu			Ecrit			Parlé		
	TB	B	AB	TB	B	AB	TB	B	AB
a. Première langue									
Italien	X			X			X		
b. Langues officielles									
Anglais	X			X			X		
Français	X			X			X		
c. Autres langues									
Espagnol			X			X			X

14 mars 2007

CURRICULUM VITAE
Mariavaleria DEL TUFO

Professeur titulaire de droit pénal à la Faculté de Droit de l'Université de Naples « Suor Orsola Benincasa », Mariavaleria del Tufo est également doyenne de la Faculté de Hautes études pour les professions juridiques. Ses ouvrages scientifiques portent principalement sur la coopération internationale, les droits de l'homme, le droit pénal européen et les sources du droit.

Depuis juin 2001, elle occupe les fonctions de juge ad hoc à la Cour européenne des Droits de l'Homme. Elle a participé à la rédaction de décisions sur la protection des biens, la liberté d'association, le respect de la vie privée et la longueur des procédures. Les arrêts les plus importants réaffirmaient la nécessité d'interpréter le droit interne à la lumière de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de la jurisprudence de la Cour. Elle participe également aux activités du Conseil de l'Europe en tant qu'expert juridique.

Elle est membre du Conseil de Direction du groupe italien de l'Association internationale de droit pénal et du Comité scientifique de la Revue trimestrielle des droits de l'homme (Bruxelles) ; elle est membre du jury du Prix 'Gabriel Tarde' (Paris) ; elle est membre du Conseil Scientifique criminologique du Conseil de l'Europe aujourd'hui inactif.

I. Etat civil

Nom, prénom : del Tufo Mariavaleria
Date et lieu de naissance : le 15/08/1951 à Naples, Italie
Mariée, 1 fille (née le 1/09/1994)
Adresse : Rampe Montemiletto, 18
80135, Naples
tél. univ. 081.2522339
tél. dom. 081.5441038
port. : 3483507322

II. Expérience professionnelle

a. CONSEIL DE L'EUROPE

Juge ad hoc pour l'Italie à la Cour européenne des Droits de l'Homme (a également participé à des sessions de la Grande Chambre) (depuis 2001)

Expert juridique chargé d'effectuer des expertises sur les codes pénaux des Etats suivants (depuis 1998) :

Albanie : Code pénal ;
Azerbaïdjan : Code pénal (mission à Baku les 3 et 4 avril 2007) ;
Arménie : Code pénal (missions à Erevan et à Strasbourg) ; Projet de loi sur l'entrée en vigueur du Code pénal ; sections 3-6 (sanctions) du code pénal ; le nouvel art. 73 du Code de procédure pénale ; amendements au Code pénal qui excluent les personnes condamnées à la prison à vie de la possibilité de bénéficier de la liberté conditionnelle ; expertise sur la nécessité de commuer la peine capitale en peine de prison à vie dans le système pénal arménien ;
Croatie : Code de procédure pénale ;
Irlande : expertise sur le droit irlandais relatif au terrorisme (mission à Dublin) ;
Lituanie : Code pénal (mission à Vilnius) ;
Moldova : Code pénal (missions à Chisinau) ; expertise sur la possibilité d'instaurer une responsabilité pénale pour les personnes morales (mission à Strasbourg) ;
Serbie : Code pénal du Kosovo (missions à Priština) ; Code pénal de la Serbie-Monténégro (mission à Belgrade).

Coordonnatrice du groupe d'étude sur le Projet de Code pénal transitoire (2004) ;

Membre du groupe de travail sur la réforme des facultés de droit en Albanie, IV^e Programme joint Commission européenne/Conseil de l'Europe pour l'Albanie/Facultés de droit (missions à Tirana) (2003-2005) ;

Membre du Groupe d'experts nommés par le Conseil de l'Europe en vue d'analyser la loi fédérale russe sur l'élimination du terrorisme (missions à Moscou et à Strasbourg) (2001) ;

Membre du Groupe de Réflexion sur l'évolution de la coopération internationale en matière pénale (PC-S-NS) (2001) ;

Membre du Conseil scientifique criminologique (depuis 2001) ;

Expert juridique du Conseil de l'Europe pour le Projet sur l'Université du Kosovo (2000-2001), (missions à Priština et Brême) ;

Discours (Le ministère public : l'acquis du Conseil de l'Europe) lors de la Conférence paneuropéenne « Quel ministère public en Europe au XXI^e siècle », Strasbourg, 22-24 mai 2000 ;

Expert juridique du Conseil de l'Europe pour le Projet sur le développement des systèmes démocratiques ; discours prononcés à Rostov-sur-le-Don (La participation populaire à l'administration de la justice : l'expérience italienne) et à Moscou (Les droits de la défense et les principes de la CEDH) (1997-98) ;

Membre du Groupe de travail sur « La psychiatrie et les Droits de l'Homme » (CDBI-PH) (1996-2003). Sur la base du projet proposé par le groupe de travail, la Recommandation Rec(2004)10 sur la protection des droits de l'homme et la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux a été adoptée par le Comité des Ministres le 22 septembre 2004.

b. UNION EUROPEENNE

Membre de la commission d'experts de l'Union européenne du programme horizontal PHARE « Renforcement de l'Etat de droit » (mission à Vilnius, 4-10 février 2002) ;

Membre du groupe d'experts sur l'indemnisation des victimes de la criminalité dans l'Union européenne, Umea, Suède (2000)

Membre de la commission pour les victimes de la criminalité, Commission européenne, Bruxelles (1998-99) ;

Juriste/linguiste à la Cour de Justice des Communautés européennes, Luxembourg (1980) ;

c. NATIONS UNIES

Membre de la délégation italienne à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations unies sur la création d'une cour criminelle internationale (Rome, 15 juin-17 juillet 1998).

d. REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Nommée comme expert par le Conseil des Douze en vue de statuer sur une affaire portant sur une requête en récusation d'un juge (2004) ;

Nommée comme expert par le Conseil des Douze en vue de statuer sur une affaire de révision (1996).

e. MINISTERE DE LA JUSTICE (ITALIE)

Membre de la commission d'étude sur l'adaptation du système italien aux traités internationaux en matière pénale (2001) ;

Membre de la commission sur la réforme de la législation sur les victimes de la criminalité (2001).

f. *CONSIGLIO SUPERIORE DELLA MAGISTRATURA (CONSEIL SUPREME DE LA MAGISTRATURE)*

Activités de formation pour les juges italiens à Rome, Naples et Turin.

g. *MINISTERE PUBLIC, NAPLES ET TRENTE*

Expertises sur des questions de droit pénal international (affaire de l'Alpe Cermis ; problèmes de juridiction (OTAN)).

III. **Connaissances linguistiques**

Excellente connaissance du français, de l'allemand et de l'anglais parlés et écrits.

Connaissances de travail de l'espagnol (lecture).

Connaissances élémentaires du russe.

IV. **Carrière universitaire**

Faculté de droit, Université « Suor Orsola Benincasa » de Naples

- Professeur titulaire de droit pénal (depuis 2004) ;
- Doyenne de l'Ecole de Hautes études des professions juridiques (depuis 2004) ;
- Membre du Conseil scientifique de l'Ecole supérieure européenne, Centre d'excellence, Section juridique. Projet collectif de l'Université « Suor Orsola Benincasa » de Naples, de l'Orientale et de l'Institut italien d'Etudes philosophiques (depuis 2006) ;
- Nommée professeur de Droit pénal (1996-2004).

Faculté de Droit, Université de Naples 2

- Coordinatrice du doctorat en Internationalisation de la politique pénale et des systèmes pénaux (2001-2004) ;
- Doyenne des Etudes supérieures pour les professions juridiques (2001-2004) ;
- Professeur pour le cours Union européenne et système pénal (dans le cadre du Projet Jean Monnet) (1996-2004)
- Nommée professeur de droit pénal économique (1995-1996).

Faculté de Droit, Université de Pérouse

- Nommée professeur de droit pénal (1996-1999)
- Professeur titulaire de droit pénal (1995-1996)

UNESCO, Paris

- Spécialiste invitée (1993)

Faculté d'économie, Université de Salerne

- Professeur titulaire de droit pénal économique (1993-1995)

Faculté de Sciences politiques, Istituto Universitario Orientale, Naples

- Nommée professeur pour l'enseignement des principes de droit pénal (1993-1994)

Faculté de sciences politiques, Université d'Urbino

- Professeur titulaire de criminologie (1990-1992)

Faculté de droit, Université d'Urbino

- Nommée professeur de criminologie (1990-1992)

Faculté de droit, Université de Naples, Federico II

- Chercheur en droit pénal (1980-1992)
- A dispensé un cours sur les traités internationaux en matière de droit pénal, Ecole supérieur de droit pénal (1990-1992) ;

- Assistant de recherche en droit pénal (1973-1976)

Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht (Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international), Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

- Obtention d'une bourse en droit pénal (1976-1980)

V. Qualifications

- 1995 Qualifiée en tant que professeur titulaire de droit pénal
- 1992 Qualifiée en tant que professeur associé de droit pénal
- 1982 Examen du barreau pour devenir avocate
- 1980 Qualifiée en tant que chercheur en droit pénal

VI. Education

- 1971-1975 Cours et travaux de recherche aux universités de Heidelberg, Vienne, Salzbourg, Ratisbonne, Budapest ; Conseil de l'Europe, Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht (Institut Max-Planck de droit public étranger et de droit international), Heidelberg.
- 1976 Maîtrise de droit administratif, mémoire sur le droit européen, Université de Naples (summa cum laude)
- 1973 BC/MA en droit summa cum laude, thèse de droit pénal (Efforts déployés en vue d'harmoniser le droit pénal en Europe) Université de Naples

VII. Choix de publications

- 2007 L'efficacia delle sentenze della Corte europea dei diritti dell'uomo nel sistema italiano (in corso di stampa);
- 2006 voce Estradizione, in Dizionario di Diritto pubblico (a cura di Cassese), Giuffrè, Milano;
- 2006 Lo Statuto della Corte penale internazionale e il problema delle riparazioni, in La Corte Penale Internazionale (a cura di V. Monetti - G. Lattanzi), Giuffrè, Milano;
- 2005 La disciplina del mandato d'arresto europeo (II), Profili di diritto penale sostanziale, in Diritto penale e processo;
La doppia punibilità e Il rifiuto della consegna motivato da esigenze di diritto sostanziale, in Il mandato d'arresto europeo (a cura di G. Pansini e A. Scalfati), Jovene, Napoli;
Le riforme penali nei Paesi dell'Est: uno sguardo di sintesi, in (a cura di S. Canestrari e L. Foffani) Il diritto penale nella prospettiva europea: quali politiche criminali per quale Europa?, Giuffrè, Milano;
- 2004 I Trattati europei e il diritto penale, in Ambito e prospettive di uno spazio giuridico-penale europeo (a cura di S. Moccia), Quaderni di Critica del Diritto, n. 4, ESI, Napoli;
La tutela della libertà delle persone e l'Europa, in Questione giustizia;
Treatment of persons co-operating with justice and witnesses: Italian system and good practices, con F. De Leo, G. Michelini, F. Patrone in Crime Policy in Europe, Good practices and promising examples, Council of Europe Publishing, Strasbourg;
- 2003 Le système des peines dans les Pays de l'Est, Communication à l'Association Française de Criminologie, Paris, 8 marzo 2003, disponibile sul sito dell'Association Française de Criminologie;
Linee di politica criminale europea e internazionale a protezione della vittima, in Questione giustizia;
Vittime del reato: le nuove tendenze nel diritto penale, in InterAzioni;
Problemi di adeguamento ai Trattati internazionali in materia penale, in (a cura di G. Ziccardi Capaldo) Attuazione dei Trattati internazionali e Costituzione italiana. Una riforma prioritaria nell'era della Comunità globale, ESI, Napoli;

- 2000 Prokuratura w documentach Rady Europa, in Prokuratura i Prawo;
Déclaration à la presse et devoir de réserve des magistrats à l'épreuve du principe d'impartialité (in collaborazione con G. Fiandaca), in Revue trimestrielle des Droits de l'homme ;
La salvaguardia dei diritti e della dignità delle persone affette da un disturbo mentale: verso un nuovo documento del Consiglio d'Europa? , in InterAzioni;
Public prosecution: the acquis of the Council of Europe, in What Public Prosecution in Europe in the 21st Century, Council of Europe Publishing, Strasbourg;
- 1999 Il Codice penale della Federazione Russa (introduzione e traduzione, con A.A. V.V.), Cedam, Padova;
- 1993 voce Vittima del reato, in Enciclopedia del Diritto, XLVI, Giuffré, Milano;
- 1991 La disciplina dei rapporti giurisdizionali con autorità straniere nel nuovo c.p.p., in Il nuovo diritto processuale penale: gli altri gradi di giurisdizione, III, Jovene, Napoli;
- 1990 Profili critici della vittimo-dommatica, Jovene, Napoli (monografia);
- 1988 voce Estradizione – diritto internazionale, in Enciclopedia Giuridica Treccani, XIII, Roma;
- voce Delitto politico, in Enciclopedia Giuridica Treccani, X, Roma;
- 1985 Estradizione e delitto politico, Jovene, Napoli (monografia).